

Origenes.

Lib. de  
Decretis  
Synodi  
Nicæne.  
Basil. de  
Sp. S.  
c. 29.  
Liv. 8.  
cont.  
Celf. &  
t. 1. in  
Joan. p.  
56. & p.  
17. & 23.  
Tom. 4.  
in Joann.  
p. 49. 56.  
& 70.  
Item  
tom. 13.  
p. 218.  
Item  
tom. 32.  
lib. 8.  
contr.  
Celf. &  
lib. 5.

Mais d'un autre costé l'on rencontre dans ses Livres quantité d'expressions tres-dures, peu conformes à la doctrine orthodoxe, & qui semblent estre favorables aux Ariens. Il dit que le Verbe est une hypostase differente du Pere, & il prend le mot d'hypostase pour signifier la nature, & la substance. Il dit de meisme, que le Pere, & le Fils sont un de concorde, & de volonté, & que ce dernier n'est point proprement Dieu *à direz*, mais seulement appellé Dieu, parce qu'il est l'image, & la ressemblance de la divinité: que le Verbe, & le Saint Esprit ont esté faits par le Pere: qu'on ne doit point comparer le Pere avec le Fils, & que le Pere est plus grand que le Fils, qu'il lui est inferieur, quoique superieur aux creatures, comme le rayon du Soleil est inferieur au Soleil, & en fin que le Verbe est le ministre du Pere. Ces expressions, & quelques autres pareilles sont dures à la verité; mais quand il y a des contrarietez dans les Auteurs, il faut toujours à mon avis pancher du costé le plus favorable; outre qu'il est plus aisé de donner un bon sens à ces dernieres expressions, qui ont esté assez communes avant le Concile de Nicée, que d'en donner un mauvais aux premières. Car dans le sermon de la défenſe de Rufin, qui dit que ces endroits sont ajoutés, ou corrompus, & sans alléguer pour l'excuser, qu'ayant à combattre les Sabelliens, il a esté obligé de se servir de termes qui paroissent favoriser l'erreur opposée; sans meservir, dis-je, de ces défenſes generales, je crois qu'on peut expliquer en un sens tres-Catholique les expressions, que nous venons de rapporter. Quand il dit, que le Pere, & le Fils estoient deux hypostases, il a entendu par le mot d'hypostase tout ce qui estoit opposé au néant, & il n'a point eu d'autre but que d'établir contre les Sabelliens, que le Verbe n'étoit point une vertu, ou une qualité du Pere, mais une personne subsistante. Il est vrai que du temps d'Origenes le mot d'hypostase, & de substance estoient Synonymes: mais aussi entendoit-on souvent par le mot de substance une personne subsistante, & des Auteurs Catholiques on dit en ce sens, non seulement avant le Concile de Nicée, mais meisme depuis, que le Pere estoit une substance, le Fils une seconde substance, entendant, comme remarque saint Hilaire, par substance, des personnes subsistantes. En second lieu, Origenes ne dit point que le Fils soit une creature, il ne nie point qu'il soit Dieu, mais il ne le fait meisme, qu'il soit Dieu par lui-mesme, comme le Pere *à direz*, & c'est ce qu'il a voulu expliquer par la comparaison du Soleil, & du rayon, que les Peres qui ont vécu depuis le Concile de Nicée, ont crié estre tres-propre pour expliquer le Myſtere de la Trinité. C'est aussi en suivant

ce principe qu'il a dit que le Fils estoit inferieur au Pere & que le Pere estoit plus grand que le Fils; non qu'il les ait criés d'une nature differente, puisqu'il a dit qu'ils avoient une meisme divinité, & une meisme substance, que le Fils estoit égal au Pere, & qu'il estoit en lui de toute éternité: mais parce que le Fils reçoit la divinité du Pere, qui est la source de la divinité. Quant à ce qu'il dit, que le Fils est le Ministre du Pere, que le Pere s'est servi de lui pour faire le Monde, & que le Fils a esté créé, ces expressions sont trop communes aux anciens, pour en faire un crime à Origenes.

Saint Jérôme accuse Origenes d'avoir dit, que le Fils en comparaison du Pere n'estoit point la bonté meisme, mais seulement l'image de la bonté, & Mr. Huet confirme que ç'a esté le sentiment d'Origenes par quelques-uns de ses passages Grecs. Le meisme saint Jérôme lui reproche encore d'avoir avancé que le Fils en comparaison du Pere estoit une petite lueur, qu'il n'estoit pas la verité, mais l'image de la verité, qu'il estoit visible, & le Pere invisible: mais il est aisé de voir que ces expressions quelque dures qu'elles paroissent, étant considerées séparément avoient un bon sens dans le Livre d'Origenes, qui n'avoit point d'autre but que de prouver, que le Pere estoit la source, & l'origine de la bonté, & de la verité, & que le Fils la recevoit de lui, & qu'en ce sens il estoit l'image de la bonté du Pere, la splendeur de sa divinité, expressions tres-orthodoxes en ce sens. Quant à ce qu'il dit, que le Pere est invisible, & le Fils visible, nous avons montré en d'autres endroits quel est le sens de cette maniere de parler dans les anciens.

Enfin, il est aisé de répondre à ce que saint Epiphane, & plusieurs autres objectent à Origenes, qu'il a nié que le Pere fust visible au Fils, & au Saint Esprit, car il dit si nettement en tant d'endroits, que le Pere est parfaitement connu du Fils, & meisme du Saint Esprit, qu'il faut nécessairement qu'il ait eu un autre sens, quand il a semblé dire le contraire. Rufin répond à cette objection, qu'il a nié que le Pere fust visible au Fils, comme les corps sont visibles aux corps, pour refuser l'erreur des Valentiniens qui croioient que Dieu estoit corporel, & il cite un passage d'Origenes, où il fait la distinction de voir, & de connoître, & où il assure qu'on peut dire, que le Fils connoît le Pere, mais qu'on ne peut pas dire qu'il le voit, parce que voir est une propriété du corps. Je ne répons point aux autres objections plus legeres; parce qu'il est facile d'y satisfaire, tant par ce que nous venons de dire, que par ce que nous avons remarqué sur d'autres Peres.

Origenes.

Ep. ad Avitum.

Tom. 1.

in Joann.

p. 56.

tom. 6.

p. 110.

lib. 5.

cont.

Celsum.

tom. 11.

in Marti.

Suprà,

ajoutez y

quel il tom. 10.

in Joan.

p. 292.